



cases à compléter attentivement pour éviter les erreurs

LE BUFFET DE LA GARE
CAFÉ – ÉPICERIE – RECYCLERIE

Bulletin d'adhésion année 2023

(En cas de ré-adhésion, rapprochez vous de votre relais. Si vous adhérez pour la 1ère fois, contactez nous à adhesionscourtcircuit@gmail.com, on vous expliquera tout sur le fonctionnement de l'association !)

si vous souhaitez nous aider à faire vivre le buffet et/ou l'association court circuit, n'hésitez pas à vous renseigner (nous avons plein d'idées pour ça...)

NOM et Prénom	Adresse mel (à écrire lisiblement)	Téléphone	Ville

Nom de la personne relais :

Je ne souhaite pas commander d'agrumes mais uniquement soutenir le projet et participer aux autres activités

Prix conseillé de l'adhésion : 15 € ou plus par chèque à l'ordre de Court Circuit ou en espèces (Tarif réduit 10 €)

Montant de l'adhésion :

Date :

Signature :

(Cette adhésion permet les commandes d'agrumes auprès de son relais pour la commande de décembre 2022 ainsi que pour l'ensemble des commandes de l'année 2023)

- En adhérant à l'association Court Circuit, je suis en accord avec la charte et le règlement intérieur et je signe les deux documents en pleine conscience de leur contenu
- Je m'engage à lire la lettre d'info mensuelle.
- Je m'engage à lire les compte-rendus des réunions mis sur le site.
- Si je commande des agrumes, je m'engage à participer à la récupération des commandes de mon groupe quand mon relais demande de l'aide.
- Je m'engage à participer à ma mesure à la vie de l'association et pour cela, au plus vite, je me rends au Buffet de la gare pour prendre connaissance des diverses propositions de participation (wagons au mur).
- Je soutiens les projets de l'association
- Je peux bénéficier des commandes groupées et des éventuels paniers
- Je peux bénéficier de tous les ateliers
- Je peux proposer des soirées, ou autres manifestations

Conditions d'utilisation de vos données personnelles : afin de protéger leur confidentialité, Court Circuit s'engage à ne pas divulguer, transmettre ou partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient, conformément au RGPD de 2018 sur la protection des données personnelles.

Quelques exemples de tâches à effectuer si possible : ménage - petits travaux de bricolage - permanences à l'épicerie, au bar ou à la recyclerie - relais d'un groupe pour adhésions et agrumes - aller chercher des meubles chez les gens - faire des petits biscuits